

CONCEPTION ENERGETIQUE ET BAS CARBONE D'UN BATIMENT EN STRUCTURE BOIS (MODULE 4 DE 2CBBC)

Jeudis 5, 12 et 19 février 2026 en distanciel (3 x 2h20)

et

Jeudi 12 et vendredi 13 mars 2026 à Lyon (69)

*** Formation proposée en distanciel et en présentiel ***



DURÉE : 21 heures



PUBLIC VISÉ : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>>> Prérequis : connaissance des caractéristiques du matériau bois et des produits dérivés du bois utilisés dans le bâtiment

En obtenant le niveau « Acquis » du questionnaire d'évaluation « De l'arbre aux systèmes constructifs bois » transmis par Fibois AuRA



OBJECTIFS :

- Concevoir des bâtiments en structure bois énergétiquement répondant aux exigences d'économie d'énergie et de confort de la réglementation environnementale
- Appréhender le contexte économique, environnemental, social et réglementaire de la décarbonation du secteur du bâtiment
- Comprendre et décrypter une FDES et valoriser cette démarche en interne et en externe
- Comparer et choisir les matériaux et systèmes constructifs adaptés à une conception bas carbone et être en mesure d'en identifier les filières locales



PROGRAMME :

Partie - Conception énergétique

1 - Stratégie de conception

- Evolution de la réglementation en thermique et énergie, rappels des fondamentaux, principaux indicateurs de la RE 2020

2 - Etanchéité à l'air

- Rappel sur la stratégie de conception, points de vigilance
- Qu'est-ce que l'étanchéité à l'air ?, impact du lot étanchéité à l'air, ce qui change avec la RE 2020

3 - Transfert de vapeur d'eau

- Données physiques, dégâts possibles, définitions
- Différentes stratégies possibles
- Cas pratique : étude sur Ubakus

4 - Cas de l'isolation thermique par l'extérieur

- Transfert de vapeur d'eau – Rappel
- Pratique // Document Climaxion
- Pratique // Reprises exercices Ubakus
- Notion de plan d'étanchéité et notion de ponts thermiques
- Confort d'été et bilan

Partie - Conception bas carbone

5 - Actualités : massification de la rénovation énergétique

- Intérêt économique, social et environnemental
- Enjeux, leviers et pistes opérationnelles

6 - Contexte réglementaire et normatif (RE 2020)

- Généralités
- ACV dynamique
- Déclarations environnementales et configurateurs

7 - Conception bas carbone du produit au bâtiment

- Cadre légal et réglementaire de la construction
- Matériaux
- Systèmes constructifs

8 - Les filières bois locales

- Prescrire local dans un marché public

9 - Les filières géosourcées, biosourcées et de réemplois

- Filière terre crue, filière chanvre, filière paille

10 - Contexte régional autour des démarches carbone

- Acteurs régionaux
- Dispositifs et aides

11 - Retours d'expériences



FORMATEURS :

Maxence Duhamel, Chargé d'audits, d'études thermiques et énergétiques
Sabine Chouffour, Thermicienne, formatrice, accompagnatrice projet bilan énergétique
Luc Claverie, Chef de projets, enseignant-chercheur, conseiller environnemental
Retrouvez CV et compétences des formateurs sur ce [lien](#)

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 15. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.
- **Date limite d'inscription le 30 janvier 2026**

Prix :

1 080 € HT soit 1 296 € TTC (TVA 20 %) Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire

Délais de traitement de prise charge de la formation (en fonction de l'OPCO)

Ces informations sont non exhaustives et vous sont transmises à titre informatif

- **FIPL** : le délai est fixé à deux mois : <https://www.fifpl.fr/procedures-prise-charge>
- **OPCO EP** : le délai est fixé à 20 jours maximum à réception du dossier complet : <https://www.opcoep.fr/>
- **Constructys** : le délai est fixé à 15 jours avant la date de la formation : <https://www.constructys.fr/>
- **Akto** : le délai est fixé à 20 jours avant examen du dossier : <https://www.akto.fr/>

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire)**
Questionnaire d'évaluation des prérequis
 - **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en fin de formation**
 - **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires**
- Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation**

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle et en distanciel

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- ☐ Vidéoprojecteur
- ☐ Base documentaires
- ☐ Logiciels / outils d'aide à la conception
- ☐ PC à prévoir par chaque stagiaire

Modalités pédagogiques

- ☐ Apport théorique en présentiel
- ☐ Etudes de cas : analyse de retours d'expérience
- ☐ Analyse comparative de FDES produits et systèmes
- ☐ Exercices sur logiciels d'aide à la conception



Plus de renseignements : Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent Handicap: jp.mathe@fibois-aura.org



DURÉE : 21 heures

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Conception énergétique et bas carbone d'un bâtiment en structure bois
Les 5, 12 et 19 février 2026 en distanciel et les 12 et 13 mars 2026 à Lyon (69)
Date limite d'inscription le 30 janvier 2026

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

☐ participera à la formation

☐ 1 296 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

☐ oui

☐ non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Demandez vous la subrogation de paiement à votre OPCO :

☐ oui

☐ non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

☐ oui

☐ non

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

☐ emailing

☐ réseaux sociaux

☐ news Fibois

☐ encart publicitaire

☐ bouche à oreille

☐ autre : précisez.....

A retourner par courrier avec le règlement à

Date / Cachet / Signature

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

10 Allée des Eaux et Forêts

63370 LEMPDES

Formations réalisées en partenariat avec :



Fibois AuRA est membre



avec le soutien de



V 3 du 13 janvier 2026